



Fourniture, livraison, montage et installation de mobilier, matériel, équipement

**pour la Maison du Parc naturel régional Médoc
à Saint-Laurent-Médoc**

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE

Avis d'appel public à concurrence (AAPC)

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 25 mai à 16h00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional Médoc

21 rue du Général de Gaulle

33112 Saint-Laurent-Médoc

Téléphone : 05.57.75.18.92

Fax : 05.81.31.35.00

Adresse internet : <http://www.pnr-medoc.fr>

E-Mail : contact@pnr-medoc.fr

Statut : Syndicat mixte ouvert

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Fourniture, livraison, montage et installation de mobilier, matériel, équipement pour la Maison du Parc naturel régional Médoc à Saint-Laurent-Médoc

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché : Fournitures

Lieu principal d'exécution :

17 bis rue de Lorthé

33112 Saint-Laurent-Médoc (Gironde)

Code NUTS : FRI12

CPV global à la consultation

CPV principal : 39100000-3 Mobilier

CPV secondaire : 32321300-2 équipement audiovisuel

CPV secondaire : 39153000-9 Mobilier de salle de conférence

CPV secondaire : 3913900-0 Rayonnage d'archives

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Les prestations sont réparties dans des lots définis comme suit :

Lot 1 : Mobilier courant de l'espace accueil

Lot 2 : Mobilier de la terrasse couverte

Lot 3 : Mobilier de la salle de créativité

Lot 4 : Mobilier des espaces de stockage

Lot 5 : Mobilier du R+1 de l'extension administrative

Lot 6 : Mobilier des salles de réunion

Lot 7 : Mobilier de l'espace de convivialité et de la salle de restauration

Lot 8 : Mobilier des autres locaux

Lot 9 : Matériel audiovisuel

Lot 10 : Matériel de scène

Hormis pour le lot 9 « matériels audiovisuels » qui porte sur l'acquisition de matériels neufs, le syndicat mixte du Parc naturel régional Médoc souhaite prioritairement acquérir du mobilier, matériel, équipement de seconde vie. Il s'agit de produits d'occasion n'étant pas neufs, issus du réemploi, réutilisés, reconditionnés ou surcyclés dont les définitions figurent ci-dessous.

- Les produits issus du réemploi ou réemployés sont des articles utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils ont été conçus ;
- Les produits réutilisés sont des articles passés par le statut de déchet et qui sont utilisés de nouveau pour un usage identique ou non à celui pour lequel ils ont été conçus ;
- Les produits reconditionnés sont des articles d'occasion qui ont subi une préparation (contrôle, nettoyage, remise en état, réparation) avant d'être réutilisés ;
- Les produits surcyclés sont des articles faits sur-mesure, conçus à partir de matériaux de récupération.

A titre secondaire, le Parc peut envisager d'acquérir des articles neufs, fabriqués ou non à partir de matériaux recyclés, lorsqu'il n'existe pas d'offre de mobiliers de seconde vie.

Le marché a une durée prévisionnelle de 3 mois à compter de sa notification.

Pour tous les lots : il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites.

Présentation de candidature :

La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Procédure : MAPA ouvert < 90 000 €

Visite : Deux visites sur site facultatives sont organisées, le mardi 12 mai à 14h00 et le mardi 18 mai à 14h00 (inscription facultative auprès de l.bitsch@pnr-medoc.fr).

Modalités de choix des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : MDP_mobilier_2026

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026

Date limite de réception des offres : 25/05/2026 à 16:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres et subventions.

Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :

FEDER

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Variantes : Il n'est pas exigé de variantes de la part de l'acheteur. En revanche, les variantes proposées par les candidats sont autorisées et ne sont pas conditionnées par le dépôt d'une offre de base.

Prestations supplémentaires éventuelles et options : sans objet

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter plusieurs offres, pour le marché ou un de ses lots, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des plis.